

Michel Sot (dir.)

#### Pratiques de la médiation des savoirs

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Interruption dans le processus de transmission du savoir : exemple des grottes préhistoriques de Montmaurin (Haute-Garonne) fouillées par Louis Méroc (1904-1970)

#### **Amélie Vialet**

DOI: 10.4000/books.cths.5352

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Paris Année d'édition : 2019

Date de mise en ligne : 5 juin 2019

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

EAN électronique : 9782735508983



http://books.openedition.org

#### Référence électronique

VIALET, Amélie. Interruption dans le processus de transmission du savoir : exemple des grottes préhistoriques de Montmaurin (Haute-Garonne) fouillées par Louis Méroc (1904-1970) In : Pratiques de la médiation des savoirs [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2019 (généré le 08 septembre 2023). Disponible sur Internet : <a href="http://books.openedition.org/cths/5352">https://books.openedition.org/cths/5352</a>>. ISBN : 9782735508983. DOI : https://doi.org/10.4000/books.cths.5352.

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2023.

1

Interruption dans le processus de transmission du savoir : exemple des grottes préhistoriques de Montmaurin (Haute-Garonne) fouillées par Louis Méroc (1904-1970)

**Amélie Vialet** 

Si l'histoire de l'archéologie préhistorique s'est évidemment construite sur la dynamique des recherches sur le terrain, il faut constater qu'elle s'accompagne aussi d'un processus d'oubli à l'égard de certains sites. Le succès qu'ils connaissent à un moment donné, leur tombée dans l'oubli comme leur redécouverte sont des indicateurs du mouvement de la science, depuis la construction du savoir jusqu'à d'éventuelles préoccupations mémorielles. C'est pourquoi nous postulons que reconstituer cette histoire est l'une des méthodes qui permettent de suivre l'évolution des questions scientifiques au sein de la communauté des préhistoriens ainsi que les relations entre ses membres, impliquant continuités et ruptures. Pour illustrer ce propos, nous avons choisi les grottes préhistoriques de Montmaurin, dans les Petites Pyrénées, dont nous reprenons les fouilles aujourd'hui, parce qu'elles se révèlent emblématiques de ce processus: ayant joué un rôle essentiel pour répondre aux préoccupations des préhistoriens de l'après-Seconde Guerre mondiale, elles sont oubliées à la mort de leurs principaux prospecteurs, faute d'héritiers scientifiques et du fait du renouvellement des problématiques scientifiques.

### Les grottes préhistoriques de Montmaurin

- Le village de Montmaurin est situé en Haute-Garonne, à 75 kilomètres au sud-ouest de Toulouse. Il est perché sur un promontoire calcaire d'altitude modeste (400 mètres) bordé par deux cours d'eau qui confluent au nord-est du massif : la Save à l'est, affluent de la Garonne, et la Seygouade à l'ouest. Dès le début du xxe siècle, ce territoire fut exploré par les préhistoriens, tels Émile Cartailhac (1845-1921) et le comte René de Saint-Périer (1877-1950), qui en révélèrent le grand potentiel archéologique. Ainsi furent découverts les gisements paléolithiques de la grotte des Rideaux (Lespugue), au bord de la Save, et de la grotte Boule (dite anciennement grotte de Montmaurin), sur la rive droite de la Seygouade.
- Juste après la Seconde Guerre mondiale, l'exploitation de carrières sur le flanc nordouest du massif de Montmaurin met au jour plusieurs grottes et révèle la richesse de leur remplissage, ce qui provoque la visite « officielle », le 21 septembre 1945, de l'abbé Henri Breuil (1877-1961) et du comte Henri Bégouën (1863-1956), qui en confient les fouilles à Louis Méroc (1904-1970). Ce dernier, docteur en droit, est alors substitut du procureur général à la cour d'appel de Toulouse et se dédie à la préhistoire sur son temps libre. Il a suivi les cours du comte Bégouën, dont il est certifié dès 1923, et met en application les conseils prodigués par l'abbé Breuil, tant pour nourrir sa formation que pour mener des prospections archéologiques, notamment sur les terrasses de la Garonne, qui livrent de nombreux quartzites taillés. En 1942, il prendra la relève du comte Bégouën en assurant le cours de préhistoire à la faculté des lettres de Toulouse, et l'assistera dans ses fonctions au muséum d'histoire naturelle de Toulouse. En 1946, il lui succèdera à la tête de la X° circonscription des Antiquités préhistoriques.
- À Montmaurin, les grottes sont situées sur trois niveaux karstiques (fig. 1) situés à flanc de colline, entre 4 et 40 mètres de haut. Ces niveaux correspondent aux stades d'enfoncement de la rivière en relation avec l'étagement des terrasses de la Garonne, elles-mêmes corrélées avec les glaciations du Quaternaire. Méroc s'est concentré sur la grotte de Coupe-Gorge (étage moyen), dans laquelle il a effectué des fouilles de 1946 à 1961. Il s'est également intéressé à la grotte Boule, au niveau supérieur, où des sondages ont été effectués en 1947, 1948 et 1956 et, à proximité, à la grotte-abri de La Terrasse, entièrement fouillée entre 1947 et 1957. Les quatre grottes du Putois (étage inférieur), menacées de destruction, ont été fouillées rapidement en 1953.

Fig. 1. - Le massif de Montmaurin dans les années 1950.



L'exploitation de la carrière a mis au jour les cavités de Coupe-Gorge et de La Niche (ouvertures visibles au milieu du massif). La Terrasse et la grotte Boule se situent à l'étage supérieur. Extrait de Baylac *et al.*, 1950, p. 263.

© Babiel. D.R.

# Montmaurin aujourd'hui

- Après l'arrêt des fouilles et la mort de Méroc en 1970, les sites ne seront que peu évoqués dans la littérature scientifique. Le but de cet article est d'en comprendre les raisons et de questionner la valeur heuristique de l'ensemble de ce processus. Il nous faut commencer par sonder ce qui est parvenu jusqu'à nous. En effet, la production du savoir et sa pénétration dans les communautés est comme une onde de choc dont l'intensité varie au cours du temps. Peut-on encore la percevoir aujourd'hui dans le cas des sites de Montmaurin ? Autrement dit, quelle est la répercussion de ces travaux au sein de la communauté scientifique actuelle ? Elle semble relever de trois ordres : scientifique, technique et politique.
- En premier lieu, cette répercussion est scientifique, via la mandibule humaine provenant du site de La Niche qui, parce qu'elle est toujours accessible (elle est conservée au musée de l'Homme), est intégrée à de nombreuses études et s'inscrit dans un débat d'actualité depuis les années 1990, celui de la définition de l'espèce Homo heidelbergensis (Arsuaga et al. 1997, Rightmire 1998, Rosas et Bermúdez de Castro 1998, Mounier et al. 2009, Vialet et al. 2018). Il est intéressant de noter que ce fossile est pourtant à la marge des travaux de Méroc, qui n'est pas à l'origine de sa découverte. Ensuite, d'un point de vue historiographique, Montmaurin est associé à une méthode de fouilles inédite à l'époque, car conçue et utilisée pour la première fois par Méroc.

Enfin, depuis plus d'une dizaine d'années, plusieurs chercheurs ont été sollicités pour témoigner de l'intérêt archéologique et patrimonial des sites de Montmaurin. L'enjeu devient alors politique : il s'agit de lutter localement contre la reprise de l'exploitation des carrières dont l'activité, qui a cessé en 2007, menace de reprendre (Marin 2008, Delpoux 2014).

Finalement, les fouilles de Méroc à Montmaurin (grotte Boule, La Terrasse, Coupe-Gorge et grottes du Putois) semblent avoir eu un impact modeste, qui n'a pas survécu au passage du temps, et leur apport apparaît plus technique (méthode de fouille) que strictement scientifique (connaissance des préhistoriques). Pour comprendre ce paradoxe, revenons sur le contexte historique dans lequel s'inscrivent ces recherches.

# L'organisation de l'archéologie préhistorique dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle

Après la Seconde Guerre mondiale, le cadre législatif des pratiques de l'archéologie préhistorique a changé (Hurel 2007) avec la loi Carcopino du 27 septembre 1941 pour la régulation des fouilles et la protection des vestiges, et la mise en œuvre de cette loi par la création de dispositifs nouveaux. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est doté d'une section archéologique pour l'autorisation des fouilles (XVe commission), avec la distinction entre les circonscriptions des antiquités historiques et préhistoriques et, pour ces dernières, une division administrative de la France en douze régions.

«L'État est devenu l'acteur majeur. Il prend la place des individus isolés et des institutions savantes traditionnelles [...]. Les amateurs se trouvent de fait marginalisés, et une nouvelle génération de chercheurs est en train d'émerger grâce à la refonte du CNRS et à la refonte académique. » (Hurel 2011, p. 398).

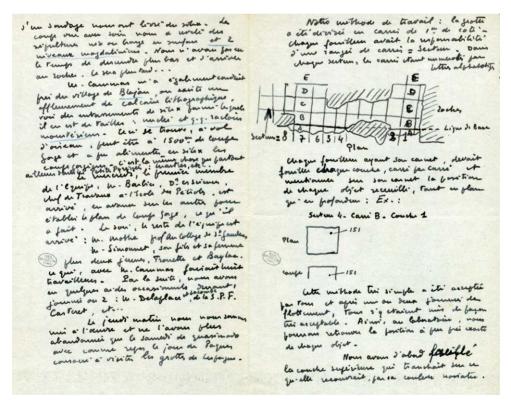
- En effet, en 1948, en Sorbonne, Louis-René Nougier (1912-1995) soutient une thèse d'État en préhistoire et obtient l'année suivante une maîtrise de conférence d'archéologie préhistorique à la faculté des lettres de Toulouse, ce qui deviendra la première chaire de préhistoire en 1955 (Hurel 2011). Enfin, la revue *Gallia* est créée en 1943 par le CNRS pour la publication régulière des résultats de fouilles. L'appareil est donc en place pour assurer l'ensemble du processus, des recherches sur le terrain à leur publication, sans oublier la protection des sites via la loi du 2 mai 1930, qui réorganise la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et renforce la loi sur les paysages de 1906, dite loi Beauquier (Hurel 2007).
- 10 Le rapport au terrain a changé lui aussi, impliquant la mise en œuvre de fouilles permettant une lecture tout autant horizontale de la répartition spatiale des vestiges que verticale de la stratigraphie.

« Un transfert s'opère peu à peu : le cœur de l'archéologie préhistorique n'est plus l'objet et une préhistoire typologique, mais le fait archéologique objectif lui-même, dont le gisement restitue une image dynamique [...]. La fouille en tant que telle devient donc le centre de la production du savoir scientifique et la condition première de sa validité. » (Hurel 2007, p. 247-248).

### Louis Méroc, le « bon élève »

- Dans ce contexte, la méthode de fouille que Méroc adopte pour les grottes de Montmaurin (à Coupe-Gorge d'abord, puis à La Terrasse et à Boule) ne surprend guère. Même s'il est fort de son expérience dans la grotte de Labouiche, en Ariège, il s'interroge en écrivant à l'abbé Breuil au début de l'année 1946 :
  - « Ce qui me préoccupe, c'est la façon d'attaquer cette coupe absolument verticale. Je pourrais évidemment me borner à la fouille de chacune des grandes divisions stratigraphiques que j'y ai déjà reconnues [...]. Mais, sur un remplissage de 6 m de puissance, certaines des couches ainsi établies arriveraient à 2 m d'épaisseur. Aussi je crois qu'il faudrait les subdiviser artificiellement pour commencer tout au moins en tranches de 0,50¹. »
- Mais quelques mois plus tard, il semble sûr de sa méthode, qu'il décrit le 7 mai 1946 dans une autre lettre². Il y explique le système de carroyage qu'il a établi, découpant la zone de fouille en carrés d'un mètre de côté formant des secteurs numérotés transversalement, qui s'inscrivent dans des bandes longitudinales portant des lettres (fig. 2). Méroc précise :
  - « Chaque fouilleur, ayant son carnet, devait fouiller chaque couche carré par carré et mentionner sur son carnet la position de chaque objet recueilli, tant en plan qu'en profondeur. Ainsi, au laboratoire, nous pourrons retrouver la position à peu près exacte de chaque objet<sup>3</sup>. »

Fig. 2. - Lettre de Louis Méroc à Henri Breuil, 7 mai 1946 (extrait).



Paris, Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, fonds Breuil, Br 37, avec l'aimable autorisation des ayants droit.

© Muséum national d'histoire naturelle.

- Par cette méthode, Méroc répond à ses préoccupations stratigraphiques. En effet, si les fouilles de Coupe-Gorge l'intéressent tant, c'est parce que depuis quelques années la question de l'attribution chronologique des quartzites taillés des terrasses de la Garonne est dans l'impasse (Simonnet 2010). Seule l'association d'une telle industrie avec des ossements de faune permettrait la construction d'un cadre chronostratigraphique fiable. C'est un enjeu qu'il partage avec l'abbé Breuil, qui le soutient pour obtenir l'autorisation et le financement de ses fouilles.
- 14 Cependant, Méroc n'est pas le seul à avoir pensé les modalités d'une nouvelle pratique. André Leroi-Gourhan (1911-1986), qui entreprend des recherches dans les grottes d'Arcy-sur-Cure (Yonne) dès 1946, au même moment, en publiera une première synthèse en 1961, dans laquelle il précisera en note de bas de page le nom des membres de son équipe et ses méthodes de fouilles et d'analyse (Leroi-Gourhan 1961). Dès 1950, Leroi-Gourhan a fait paraître un petit ouvrage de 88 pages à destination des archéologues amateurs, intitulé *Les fouilles préhistoriques (techniques et méthodes)*, manuel rassemblant l'enseignement dispensé dans son « école de fouilles » (Leroi-Gourhan 1950). On y lit en introduction :
  - « Il faut que tous les préhistoriens, même non fouilleurs, sachent faire la critique des recherches et distinguer une bonne fouille d'une mauvaise : on évitera ainsi rapidement le gaspillage des richesses et cette dangereuse illusion qu'un homme qui bouleverse vingt sites par an et qui remue tout seul cinquante mètres cubes de terre est un vrai préhistorien. »
- Même si ces mises en garde semblent entendues, elles doivent encore être plus largement diffusées, comme le précise Méroc :
  - « Vaufrey a eu vent de nos méthodes de fouilles et m'a demandé de les exposer dans L'Anthropologie. J'ai accepté car cela pourra inciter des gens à nous imiter dans une voie que je crois la bonne<sup>4</sup>. »
- C'est sans doute ce qui l'oblige à publier son article « Application des coordonnées cartésiennes à la fouille d'un gisement », sous l'impulsion de Georges Laplace (1918-2004), qui participe aux fouilles de Montmaurin depuis 1947. Cet article contient « le minimum indispensable que devrait s'imposer tout fouilleur soucieux de voir son travail servir au progrès de l'archéologie préhistorique » (Laplace-Jauretche et Méroc 1954, p. 66).
- lesquels elles s'appliquent, les grottes de Montmaurin, constituent un véritable terrain d'expérimentation méthodologique. Elles se déroulent « dans une conception collective de recherche en équipe, ce qui est alors une grande nouveauté » (Simonnet 2010, p. 94), qu'il affirme en choisissant un ordre alphabétique des auteurs pour le premier article de synthèse qu'il rédige (Baylac *et al.* 1950). Faire école est une autre préoccupation de Méroc, qui accueille volontiers des étudiants et des « préhistoriens chevronnés de la région » sur le chantier de Coupe-Gorge devenu « école de fouilles<sup>5</sup> », ce qui n'est pas sans rappeler le fonctionnement du Centre de documentation et de recherches préhistoriques créé par André Leroi-Gourhan en 1946 avec son école de fouilles (Soulier 2003). Ce principe va se généraliser, comme en témoigne pour le nord de la France la création en 1957 par Bernard Edeine (1908-1999) de l'école internationale de fouilles du mont Joly (Watté 2016).
- 18 Méroc n'a pas oublié non plus les autres directives de son époque: il publie régulièrement les résultats de ses recherches dans la revue *Gallia* et s'occupe du

classement des sites de Montmaurin aux Monuments historiques (14 décembre 1949<sup>6</sup>). La nécessité de cette dernière opération s'impose très vite, du fait de l'activité de la carrière qui, si elle a mis au jour les gisements, les a également en partie détruits. Enfin, lorsque c'est possible (à Coupe-Gorge et dans la grotte Boule), Méroc ne vide pas totalement les gisements, laissant un remplissage témoin pour des études futures.

Notons que l'œuvre de Méroc, qui fait figure de bon élève, se développe dans un contexte favorable, voire effervescent. Il est soutenu par des personnalités influentes, tels le comte Bégouën et l'abbé Breuil. Ce sont les figures emblématiques de la construction de la préhistoire dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Le comte Bégouën a découvert avec ses fils, sur sa propriété de Montesquieu-Avantès, la grotte d'Enlène, celle du Tuc d'Audoubert livrant les fameux bisons modelés dans l'argile, et la cavité ornée dite des Trois-Frères (Bégouën *et al.* 2014); l'abbé Breuil a, quant à lui, grandement contribué à la question de l'art pariétal mais également à celle des cultures paléolithiques et à leur classification. Enfin, ce sont tous deux des « officiels », le comte Bégouën ayant pris la suite d'Émile Cartailhac au muséum comme à la faculté des lettres de Toulouse, et l'abbé Breuil occupant la première chaire de préhistoire au Collège de France dès 1929.

Localement, à Montmaurin, c'est l'émulation entre Louis Méroc et Georges Fouet (1922-1993), son alter ego œuvrant à la mise au jour de spectaculaires vestiges galloromains sur la commune. Tous deux bénéficient de la complicité de Raymond Saint-Martin (1913-2000), maire de Montmaurin de 1944 à 1989. La presse locale se fait régulièrement l'écho de leurs nombreuses découvertes, pour la préhistoire comme pour le gallo-romain<sup>7</sup>, et du passage de visiteurs de marque, comme à l'occasion de l'excursion organisée dans le cadre du 78° Congrès national des sociétés savantes en avril 1953. En quelques années, les sites de Montmaurin sont devenus incontournables, et c'est tout naturellement qu'ils font partie de l'excursion dans les Pyrénées orientales et centrales du VIII° Congrès de l'International Union for Quaternary Research (INQUA) en 1969 (Méroc, 1969).

# La portée scientifique des sites de Montmaurin

Ainsi toutes les conditions de la réussite scientifique étaient réunies; mais quelle futelle réellement? Finalement, la portée des travaux de Méroc semble limitée. Ils sont connus essentiellement par de courtes parutions dans *Gallia* entre 1947 et 1954 (Méroc 1947, 1948, 1952, 1954).

La découverte qui fera grand bruit provient d'une cavité à laquelle Méroc s'intéresse pourtant peu, celle de La Niche. C'est dans cette dernière qu'est découverte une mandibule humaine, le 18 juin 1949. Elle a été mise au jour fortuitement par Raoul Cammas (1905-1987), huissier de justice à Boulogne-sur-Gesse qui, habitant à proximité, passe régulièrement vérifier le front de la carrière et notamment cette « niche », diaclase remplie de sédiments, à proximité de Coupe-Gorge. La mandibule de La Niche est alors considérée comme le plus ancien fossile de France; elle est décrite comme « pré-néandertalienne » de par sa morphologie archaïque. Étudiée par Henri-Victor Vallois (1889-1981), cette mandibule a eu une portée internationale, notamment via sa publication dans l'American Journal of Physical Anthropology en 1956 (Vallois 1956). L'étude détaillée, publiée quelque vingt ans plus tard (Billy et Vallois 1977), va définitivement installer ce fossile dans le paysage paléo-anthropologique.

Si Méroc avait négligé la cavité de La Niche, c'est parce qu'« il n'y apparaissait pas de stratigraphie<sup>8</sup> ». En effet, considérant le remplissage comme provenant d'un soutirage du niveau supérieur (La Terrasse notamment), Méroc n'a pas jugé bon d'y effectuer des fouilles en appliquant sa méthode rigoureuse d'enregistrement des « coordonnées cartésiennes ». Conscient que cette découverte est la plus importante de toutes celles effectuées dans les différentes cavités du massif, c'est autour de sa datation qu'il va organiser son article de synthèse paru en 1963. Il y explique que la mandibule provient sans doute « d'une très vieille couche à Rhinocéros de Merck, de la grotte-abri de La Terrasse » (Méroc 1963, p. 515). Sur ce point, Raoul Cammas semble avoir eu une autre intuition. Il a noté consciencieusement la provenance de chaque pièce découverte à La Niche, et grâce à une étude réalisée tardivement avec André Tavoso, a démontré la séquence stratigraphique en position primaire du remplissage où trois autres restes humains ont été mis au jour : deux vertèbres et un tibia (Cammas et Tavoso 1986).

Si la portée des découvertes effectuées dans les sites préhistoriques de Montmaurin est faible (excepté pour La Niche), c'est aussi, voire surtout, parce que l'étude en est inachevée. Quand Méroc arrête les fouilles en 1961, il a conscience du travail conséquent qui reste à accomplir. En effet, 27 campagnes à Coupe-Gorge, les fouilles complètes de La Terrasse et des grottes du Putois, ainsi que des opérations plus ponctuelles à Boule, ont permis d'accumuler un matériel archéologique immense, dont l'étude est à peine entamée. Beaucoup reste à faire. Et cette étape est essentielle. Elle est la justification du travail de terrain d'envergure qui a été réalisé grâce à un investissement important. Elle en constitue l'aboutissement. Mais Méroc manque de moyens. Dans ses lettres à Breuil, il se plaint régulièrement des problèmes de lieux et de conditions de conservation pour le matériel archéologique issu de ses fouilles. Méroc ne trouvera pas de solution satisfaisante, ce qui conduira à une dispersion des collections : aujourd'hui les principaux fonds sont à Toulouse, à Tautavel et aux Eyzies-de-Tayac. Il mentionne également le problème du manque de chercheurs :

« L'étude systématique des matériaux réunis (de la faune en particulier), retardée par le défaut de locaux suffisants et de collaborateur technique, est ou va être entreprise. » (Méroc 1963, p. 514).

Pourtant, à la mort de Méroc en 1970, la situation n'a pas changé.

### Montmaurin « oublié »

On peut en effet s'étonner de l'isolement de Méroc à la fin de sa vie. Lui qui a conçu ses chantiers de fouilles comme des écoles de terrain n'a pas un élève pour prendre la relève. Georges Simonnet (1905-1987) fait exception. Impliqué dans les fouilles de Montmaurin dès la première campagne de 1946, il achèvera son œuvre sur d'autres terrains, notamment à partir de 1963, occupant alors le poste d'agent technique de la direction des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées (Vaquer 2010). Il faut préciser que Louis Méroc n'a pas passé sa thèse ; il n'a pas trouvé le temps, dans cette vie déjà bien remplie, de la rédiger. C'est une question qui le tourmente et qu'il évoque régulièrement dans sa correspondance avec Henri Breuil, modifiant à plusieurs reprises le titre et le plan de son sujet de recherche. Breuil en est d'ailleurs bien conscient lorsqu'il décrit Méroc comme « trop pris par ses fonctions de magistrat » (Breuil 1957, p. 80). Or, sans ce prérequis, Méroc ne peut saisir l'occasion de gagner une position académique lorsqu'elle se présente, en 1949. C'est Louis-René Nougier qui obtient la

maîtrise de conférence à la faculté des lettres de Toulouse. Il tente alors de se rapprocher des préhistoriens de la région, et rencontre des difficultés avec Méroc, ce qui sera « à l'origine d'une regrettable et préjudiciable coupure entre l'université et la circonscription préhistorique » (Clottes 2010, p. 102).

De plus, les relations de Méroc avec les plus jeunes, ou tout du moins avec Georges Laplace, se sont dégradées. Ce dernier s'est émancipé, il s'est distingué en tant que premier préhistorien membre de l'École française de Rome en 1956 et sera promu, en 1968, maître de recherches au CNRS (Plutniak 2017). Après une dispute à propos de la publication des fouilles menées dans la grotte des Abeilles, Méroc ne convie plus Laplace à Coupe-Gorge. Dans une lettre du 16 mai 1960, Méroc est bien conscient de la situation, faisant allusion à son jeune collègue : « J'ai eu le tort de ne pas mourir, ce sur quoi certains avaient tablé<sup>9</sup> ».

28 Ce désaccord n'est qu'un épiphénomène. En effet, c'est une différence dans les enjeux scientifiques qui semble opposer Méroc et Laplace. Elle est perceptible très tôt, dès 1954, dans l'article qu'ils publient ensemble, dans lequel Georges Laplace indique avoir « perfectionné » la méthode de traitement des « coordonnées cartésiennes » en collaboration avec François Bordes, en multipliant les coupes, diagrammes et leur recoupement, la faisant passer d'un « système de repérage » dans l'espace à « un instrument pratique d'analyse et de compréhension graphiques d'une couche archéologique et de ses rapports avec la stratigraphie » (Laplace-Jauretche et Méroc 1954, p. 58-59). Il devient clair que si Méroc est innovant pour les méthodes de fouille, faisant souvent face à des situations d'urgence (sites néolithiques de Villeneuve-Tolosane et de Saint-Michel-du-Touch à partir des années 1960), son questionnement reste essentiellement stratigraphique, alors que Georges Laplace et les préhistoriens de sa génération vont s'intéresser à l'analyse spatiale et au traitement des données. D'une façon générale, dès les années 1950, les sciences de l'homme sont tournées vers la mise en évidence des structures sociales, et les outils méthodologiques antérieurs ne semblent plus opérants.

À la fin de sa vie et malgré son immense contribution, Méroc semble en dehors du système, par manque de reconnaissance officielle. Il est assimilé aux « anciens », tels le comte Bégouën et avant lui Cartailhac. Déjà, à propos de ce dernier, Marcellin Boule notait ce paradoxe entre production scientifique et reconnaissance académique, en précisant dans une élogieuse nécrologie : « ses appointements annuels de chargé de cours à la faculté des lettres progressèrent lentement jusqu'à la somme de 2 000 francs, moins que le prix actuel d'une bonne à tout faire! » (Boule 1921, p. 601).

Bien sûr, Méroc occupa jusqu'au bout la fonction de directeur de la Xe circonscription des Antiquités préhistoriques, qui lui avait été confiée par Bégouën et Breuil en 1946. Mais après deux décennies, le contexte a changé, les écoles de pensées se sont territorialisées autour de chercheurs en poste au CNRS ou à l'université, tel André Leroi-Gourhan à Paris, Henri de Lumley à Marseille, ou encore François Bordes à Bordeaux. En définitive, Méroc, « l'un des derniers directeurs de circonscription non professionnels », clôt le « temps des amateurs » (Simonnet 2010, p. 90 et 97).

Les fouilles menées par Louis Méroc dans les grottes préhistoriques de Montmaurin entre 1946 et 1961 sont représentatives des aspirations scientifiques d'une époque qui a

vu l'archéologie préhistorique se réguler et se professionnaliser. Elles ont été parmi les premières fouilles méthodiques à faire l'objet de l'enregistrement de la position des vestiges dans l'espace et ont constitué un terrain d'expérimentation pour améliorer ces nouvelles pratiques. Trop liées à cette quête méthodologique à visée stratigraphique, elles ne présenteront pas d'intérêt pour la génération suivante, dont les questionnements sont d'un autre ordre, portés sur l'analyse statistique des corpus (typologie lithique, représentations pariétales...) et palethnographique des vestiges par l'étude de leur répartition spatiale.

32 Il semble que ce soit le sort de beaucoup de gisements, qui sont oubliés avec le changement de paradigme ou à la mort de leur inventeur. Cependant, lorsqu'ils sont préservés, au moins en partie, et qu'une recherche archivistique permet de les documenter (fouilles, sort des pièces mises au jour etc.), ils peuvent à nouveau être questionnés dans un cadre conceptuel et des pratiques renouvelés (Hurel *et al.* 2016). Nous espérons que ce sera le cas des sites de Montmaurin, dont nous reprenons l'étude.

### **BIBLIOGRAPHIE**

ARSUAGA J. L., MARTÍNEZ I., GRACIA A., LORENZO C., 1997, « The Sima de los Huesos crania (Sierra de Atapuerca, Spain): a comparative study », *Journal of Human Evolution*, vol. 33, n° 2-3, p. 219-281.

BAYLAC P., CAMMAS R., DELAPLACE E., LACOMBE P., LAPLACE-JAURETCHE G., MÉROC L., MOTHE L., SIMONNET G., SIMONNET R., TROUETTE L., 1950, « Découvertes récentes dans les grottes de Montmaurin (Haute-Garonne) », L'Anthropologie, vol. 54, n° 3-4, p. 262-271.

BÉGOUËN R., CLOTTES J., FERUGLIO V., PASTOORS A. (dir.), 2014, La caverne des Trois-Frères: anthologie d'un exceptionnel sanctuaire préhistorique, Paris, Somogy éditions d'art.

BILLY G. et VALLOIS H.-V., 1977, « La mandibule pré-rissienne de Montmaurin », L'Anthropologie, vol. 81, n° 2, p. 273-312 et vol. 81, n° 3, p. 411-458.

BOULE M., 1921, « Émile Cartailhac », L'Anthropologie, vol. 31, p. 587-608.

BREUIL H., 1957, « Henri Bégouën (1863-1956) », Bulletin de la Société préhistorique de France, vol. 54, n° 1-2, p. 78-81.

CAMMAS R. et TAVOSO A., 1986, « Nouveaux restes humains issus du remplissage de La Niche (Montmaurin, Haute-Garonne) », Comptes rendus de l'Académie des sciences, série 2, vol. 302,  $n^{\circ}$  8, p. 609-614.

CLOTTES J., 2010, « Louis-René Nougier (1912-1995) », dans Bon F., Dubois S., Labails M.-D. (dir.), Le muséum de Toulouse et l'invention de la préhistoire, Toulouse, Éditions du muséum de Toulouse, p. 101-102.

DELPOUX M., 2014, « Le site archéologique et naturel de Montmaurin (Haute-Garonne) : histoire du débat pour sa sauvegarde et sa sanctuarisation », Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 19° série, vol. 5, n° 176, p. 109-131.

HUREL A., 2007, La France préhistorienne : de la Révolution à 1941, Paris, CNRS Éditions.

HUREL A., 2011, L'abbé Breuil: un préhistorien dans le siècle, Paris, CNRS Éditions.

HUREL A., BAHAIN J.-J., MONCEL M.-H., VIALET A., ANTOINE P., AUGUSTE P., CHARLIER P., COYE N., FAVIN-LÉVÈQUE J.-C., FROMENT A., LEBON M., LIMONDIN-LOZOUET N., ORLIAC R., TOMBRET O., VERCOUTÈRE C., VOINCHET P., ZAZZO A., 2016, « Moulin Quignon : la redécouverte d'un site », *L'Anthropologie*, vol. 120, n° 4, p. 428-438.

LAPLACE-JAURETCHE G. et MÉROC L., 1954, « Application des coordonnées cartésiennes à la fouille d'un gisement », Bulletin de la Société préhistorique de France, vol. 51, n° 1-2, p. 58-66.

LEROI-GOURHAN A., 1950, Les fouilles préhistoriques (techniques et méthodes), Paris, Picard.

LEROI-GOURHAN A., 1961, « Les fouilles d'Arcy-sur-Cure (Yonne) », Gallia préhistoire, vol. 4, p. 3-16.

MARIN A., 2008, « Motion pour la sauvegarde de l'intégrité d'un site naturel et archéologique majeur : les gorges de la Seygouade et de la Save à Montmaurin-Lespugue », *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, séance du 1<sup>er</sup> avril 2008, vol. 68, p. 26-34.

MÉROC L., 1947, « Xº circonscription préhistorique. Grotte de Coupe-Gorge, commune de Montmaurin (Haute-Garonne) », *Gallia*, vol. 5, p. 192-194.

MÉROC L., 1948, « Les grottes de Montmaurin (Coupe-Gorge, Montmaurin, Zubiate, Les Abeilles) », *Gallia*, vol. 6, p. 409-412.

MÉROC L., 1952, « Informations archéologiques : Montmaurin (grotte de Coupe-Gorge) », *Gallia*, vol. 10, p. 93.

MÉROC L., 1954, « Informations archéologiques : Montmaurin (grotte de Coupe-Gorge, station de plein air dite de La Terrasse, grottes du Putois) », *Gallia*, vol. 15, n° 3, p. 95-97.

MÉROC L., 1963, « Les éléments de datation de la mandibule humaine de Montmaurin (Haute-Garonne) », Bulletin de la Société géologique de France, vol. 7, p. 508-515.

MÉROC L., 1969, « Les grottes de Montmaurin », dans VIII<sup>e</sup> Congrès INQUA, livret-guide de l'excursion A6, Pyrénées orientales et centrales, Roussillon, Languedoc occidental, p. 28-31.

MOUNIER A., MARCHAL F., CONDEMI S., 2009, « Is Homo heidelbergensis a distinct species? New insight on the Mauer mandible », Journal of Human Evolution, vol. 56, p. 219-246.

PLUTNIAK S., 2017, « The professionalisation of science, claim and refusal: discipline building and ideals of scientific autonomy in the growth of prehistoric archaeology. The case of Georges Laplace's group of typologie analytique, 1950s-1990s », *Organon*, vol. 49, p. 105-153.

RIGHTMIRE G. P., 1998, « Human evolution in the middle Pleistocene : the role of *Homo heidelbergensis* », *Evolutionary Anthropology*, vol. 6, p. 218-227.

ROSAS A. et BERMÚDEZ DE CASTRO J. M., 1998, « The Mauer mandible and the evolutionary significance of Homo heidelbergensis », Geobios, vol. 31, p. 687-697.

SIMONNET R., 2010, « Louis Méroc (1904-1970) », dans Bon F., Dubois S., Labails M.-D. (dir.), *Le muséum de Toulouse et l'invention de la préhistoire*, Toulouse, Éditions du muséum de Toulouse, p. 90-97.

soulier P., 2003, « André Leroi-Gourhan et l'anatomie humaine : de la craniologie à la fouille des sépultures », Revue archéologique de Picardie, vol. 21, p. 33-50.

VALLOIS H. V., 1956, « The premousterian human mandible from Montmaurin », *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 14, p. 319-324.

VAQUER J., 2010, « Georges Simonnet (1905-1987) », dans Bon F., Dubois S., Labails M.-D. (dir.), *Le muséum de Toulouse et l'invention de la préhistoire*, Toulouse, Muséum de Toulouse, p. 98-100.

VIALET A., MODESTO-MATA M., MARTINÓN-TORRES M., MARTÍNEZ DE PINILLOS M., BERMÚDEZ DE CASTRO J. M., 2018, « A reassessment of the Montmaurin-La Niche mandible (Haute-Garonne, France) in the context of European Pleistocene human evolution », *PLoS One*, vol. 13, n° 1. DOI: 10.1371/journal.pone. 0189714.

WATTÉ J.-P., 2016, « Enseigner la préhistoire à l'école de fouilles du Mont-Joly, commune de Mont-Saint-Quentin (Calvados) », dans Éduquer et instruire en Normandie, actes du 21<sup>e</sup> Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Haute-Normandie, Le Havre, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, p. 493-501.

#### **NOTES**

- 1. Lettre de L. Méroc à H. Breuil du 14 janvier 1946, Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle (BCM), fonds Breuil.
- 2. Lettres de L. Méroc à H. Breuil du 25 mars et du 7 mai 1946, BCM, fonds Breuil.
- 3. Lettre de L. Méroc à H. Breuil du 7 mai 1946, BCM, fonds Breuil.
- 4. Lettre de L. Méroc à H. Breuil du 31 novembre 1948. BCM. fonds Breuil.
- 5. Lettre de L. Méroc à H. Breuil du 5 juillet 1949, BCM, fonds Breuil.
- **6.** Grotte dite de Montmaurin ou Boule, abri chantier de La Terrasse, grotte de Coupe-Gorge et Niche du Néanderthal : classement par arrêté du 14 décembre 1949, propriété de la commune.
- 7. Les ruines d'une villa gallo-romaine, propriété de l'État, ont été classées par arrêté du 5 décembre 1949.
- 8. Lettre de L. Méroc à H. Breuil du 25 juin 1949, BCM, fonds Breuil.
- 9. Lettre de L. Méroc à H. Breuil du 16 mai 1960, BCM, fonds Breuil.

### **RÉSUMÉS**

La construction du savoir en préhistoire prend sa source sur le terrain, et sa validité dépend des conditions dans lesquelles s'effectuent les recherches. Dans la seconde moitié du xxe siècle, l'application de la nouvelle réglementation des fouilles en France et l'utilisation de méthodes d'enregistrement spatial des vestiges témoignent de cet enjeu visant à la compréhension de la dynamique de mise en place et d'occupation des sites. Les travaux de Louis Méroc (1904-1970) dans les différentes cavités du massif de Montmaurin, en Haute-Garonne, entre 1946 et 1961, s'inscrivent clairement dans ce contexte. C'est pourquoi le rôle modeste qu'ils ont joué par la suite peut étonner. Il se comprend par une série de facteurs, dont l'absence de relève scientifique et un changement de paradigme (les deux phénomènes étant en partie liés), que cet article propose d'examiner en détail.

### **AUTEUR**

#### **AMÉLIE VIALET**

Maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle (UMR 7194, Histoire naturelle de l'homme préhistorique, université de Perpignan – Via Domitia), membre de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle du CTHS